

Demande de congé logement social

Par La case, le 13/02/2014 à 06:29

Bonjour,

Nous sommes locataires de logement social. Suite à mutation professionnelle à 10.000 Km, mon époux souhaite prendre congé du bail sans divorcer.

Cela est-il possible ? Si oui, quelles démarches suivre ?

En vous remerciant de votre réponse,

Cordialement,